I Décembre 2017 - Numéro 20

TRIONS VALORISONS

JOURNAL D'INFORMATION DU SYDEME SUR LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

CONCOURS PÉDAGOGIQUE 2017/2018 2

UNE SECONDE VIE POUR LES VIEUX MEUBLES 3

VOUS AUSSI, AYEZ LA FIBRE DU TRI ! 4

INAUGURATION METHAVOS 1

FIN DE LA PHASE DE MISE EN SERVICE

De gauche à droite : Monsieur Philippe RICHERT, Ancien Président de la Région Grand Est et Ancien Ministre ; Herr Roland KRÄMER, Staatssekretär im Ministerium für Umwelt und Verbraucherschutz im Saarland ; Monsieur Christophe AREND, Député de la Moselle ; Monsieur Serge STARCK, Président du Sydeme ; Madame Nicole TRISSE, Députée de la Moselle ; Madame Nicole MULLER-BECKER, Conseillère Régionale ; Monsieur Céleste LETT, Maire de Sarreguemines.

Retrouvez-nous sur : www.sydeme.fr

sydème

Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est

En ligne sur :

N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Actu'

Les RENCONTRES du sydeme 1re édition

METHAVOS 1
FIN DE LA PHASE DE MISE EN SERVICE

Le Sydeme a organisé en septembre dernier sous le Haut Patronage de Monsieur Philippe RICHERT, Ancien Président de la Région Grand Est et Ancien Ministre, la 1re édition des « Rencontres du Sydeme ». A cette occasion, Methavos 1, son second centre de méthanisation installé à Sarreguemines a été inauguré.

Vue aérienne de Methavos 1 à Sarreguemines

Compost normé (NFU 44-051)

Methavos 1 est **une unité transfrontalière de méthanisation et de production de biométhane**. Entrée en service fin 2015, elle **produit du biométhane injecté dans le réseau public de gaz naturel** depuis le début de l'année 2016.

La construction de cette installation est **le fruit d'un partenariat initié en 2011 avec l'EVS** (Entsorgungsverband Saar), son homologue sarrois et marque un nouveau pas dans **cette coopération transfrontalière**. Methavos 1 a donc été réalisé sur la base d'un co-investissement du Sydeme et de l'EVS. Cette installation permet de valoriser les déchets verts des deux territoires, des déchets agricoles et déchets issus d'industries agroalimentaires.

Elle s'inscrit pleinement dans **les axes définis par la transition énergétique avec la production, l'injection du biométhane et son utilisation en biocarburant**. Ce site vient achever la mise en œuvre d'un modèle de valorisation de la biomasse sur le territoire du Sydeme.

Initiative

CONCOURS PÉDAGOGIQUE 2017/2018
LE TRI DE FIL EN AIGUILLE

Cette année scolaire, le Sydeme organise un concours destiné aux écoles primaires du territoire sur le thème du tri, du réemploi et du recyclage des TLC*.

Dans cette nouvelle édition, les TLC* sont à l'honneur pour bannir les idées reçues concernant les textiles usagés acceptés dans les conteneurs de collectes spécifiques. Pour cette fois, les classes de cycles 2 et 3 sont invitées à confectionner **le plus bel épouvantail ou animal d'une espèce menacée** (au niveau local voire national) à partir des déchets destinés au conteneur à vêtements.

Tri d'Union**, partenaire du Sydeme, soutient cette action en proposant aux écoles participantes des visites de sa plate-forme de tri des textiles à Stiring-Wendel. A cette occasion, Tri d'Union offre à chaque classe un grand sac en mélange de TLC* pour leurs réalisations. Parallèlement, **un concours facultatif de collecte de textiles est organisé par le Sydeme**.

Six classes lauréates seront récompensées par des sorties éducatives fin juin. L'ensemble des participants sera convié **à la remise des prix le 14 juin 2018 au Centre d'Animation Culturelle de Forbach** à l'occasion de laquelle un spectacle sur le thème de l'environnement sera offert.

**TLC : Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagées.*
*** Tri d'Union : Plate-forme textiles et entreprise d'insertion créée par Emmaüs.*

Visite scolaire à Tri d'Union

Ecole Erckmann Chatrian de Morsbach

Rivalisez d'ingéniosité en participant à ce concours « **LA NATURE S'HABILLE !** ».
Date limite d'inscription : 12 janvier 2018.
Dossier d'inscription téléchargeable sur : www.sydeme.fr/fr/la-nature-s-habille.html

Édito

L'année qui s'achève a permis au Sydeme de conforter les orientations prises pour **une gestion saine et durable de nos déchets**. L'inauguration de Methavos 1 concrétise la reconnaissance d'**un savoir-faire indiscutable en matière de méthanisation**. Que ce soit en tant qu'exploitant ou comme référent technique, l'expérience acquise par notre Syndicat au fil des années nous permet, non seulement de valoriser davantage nos déchets verts, mais également notre savoir-faire. Cette reconnaissance s'étend bien au-delà des limites régionales puisque **des collectivités ou des opérateurs des quatre coins de la France sont intéressés par notre démarche.**

Parallèlement à cette réussite, **le plan d'épandage de nos digestats vient également d'être approuvé** par les services de l'Etat. Après une procédure de plusieurs années, les analyses et suivis ont permis de prouver **la stabilité et l'innocuité du produit**, autorisant ainsi un retour à la terre des produits issus de la méthanisation. Cette utilisation agronomique valorisante, totalement **conforme aux normes environnementales en vigueur, fera l'objet d'un suivi régulier assurant une sécurisation pour l'utilisateur et l'environnement** avec un partage d'informations annuel aux collectivités concernées.

Autre valorisation notable, les filières de récupération des textiles et du mobilier permettent désormais **une optimisation des circuits de recyclage**. Tous les types de textiles ou chaussures, quel qu'en soit l'état, amenés à la borne de récupération, sont réutilisés dans différentes filières. De même, les vieux meubles collectés séparément dans les déchèteries suivent de **nouveaux circuits de recyclage permettant un réemploi de la matière première**.

« ...DES COLLECTIVITÉS DES QUATRE COINS DE LA FRANCE SONT INTÉRESSÉES PAR NOTRE DÉMARCHE.»

Comme nous le constatons régulièrement, la valorisation de nos déchets ménagers ne cesse d'évoluer ! Une règlementation qui s'adapte progressivement, des techniques qui permettent un tri et des traitements de plus en plus pointus, des nouvelles filières permettant de recycler des matériaux, qui, hier encore aboutissaient en décharge, une prise de conscience du producteur et des consommateurs à moins gaspiller sont autant de raisons qui confirment les orientations prises par le Sydeme depuis sa création.

Nos déchets ont de la ressource ! Unissons-nous pour les exploiter au maximum au profit de chaque utilisateur !

Serge **STARCK**, *Président du Sydeme.*

Interview

UNE SECONDE VIE POUR LES VIEUX MEUBLES

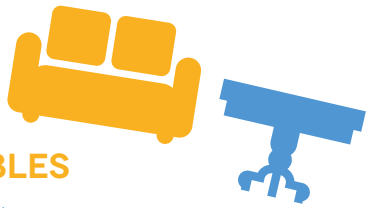

1 QUI EST ÉCO-MOBILIER ? QUEL EST LE RÔLE DE CET ÉCO-ORGANISME ?

Créé par 24 distributeurs et fabricants français de meubles, **Éco-mobilier** fédère les professionnels du mobilier pour :

- répondre aux obligations de recyclage ;
- maîtriser la transition écologique de leur secteur ;
- augmenter les moyens de recyclage et de valorisation du mobilier usagé.

Financé par une éco-participation, payée à chaque fois qu'un meuble neuf est acheté, Eco-Mobilier collecte, trie et recycle tous les meubles.

2 COMMENT ET QUELS DÉCHETS PEUVENT-ÊTRE DÉPOSÉS DANS LES BENNES MOBILIER EN DÉCHÈTERIE ?

Tous les meubles usagés sont concernés :

- **Quel que soit leur type** (*siège, canapé, table, bureau, meubles de cuisine, matelas, salon de jardin…*)
- **Quel que soit leur matériau** (*bois, plastique, métal, textile, mousse…)*
- **Quel que soit leur état** (*entier, démonté, cassé…*)

Il suffit d'apporter ces meubles (de préférence démontés) en déchèterie et de les déposer dans la **benne mobilier. En cas de doute, n'hésitez pas à demander conseil au gardien de la déchèterie.**

3 QUE DEVIENNENT LES MEUBLES USAGÉS COLLECTÉS ?

Les meubles usagés collectés sont envoyés dans des filières de valorisation pour être **majoritairement** recyclés. **Le bois** est reconstitué en **panneaux de particules** qui peuvent resservir à fabriquer des meubles. **Le plastique** peut être recyclé **en tuyaux**. **La mousse des matelas** peut être récupérée pour fabriquer **des panneaux isolants** ou **des tatamis de judo**. **Les canapés** sont broyés pour servir de **combustible** dans les cimenteries.

2016

Chiffres clés

360 000 tonnes de meubles usagés ont été collectés en France,

58 % ont été recyclés,

33 % ont servi à produire de l'énergie.

Grâce à l'effort de tous pour la collecte, le tri et le recyclage des meubles, **nous sommes passés de 55 % des meubles enfouis avant la création d'Eco-mobilier, à 9 % en 2016 !**

Pour améliorer encore ces performances, nous avons besoin que les personnes qui possèdent des meubles en fin de vie les rapportent en déchèterie et les déposent dans la benne mobilier.

Le territoire du Sydeme est dorénavant très bien équipé et quasiment toutes les déchèteries sont dotées de cette benne mobilier.

Pensez-y la prochaine fois que vous voudrez vous débarrasser d'un meuble usagé !

2016 : 2 594 tonnes de meubles collectés.
Objectif 2017 : 5 000 tonnes collectées !

Le saviez-vous ?

cliquez ici

ABONNEZ-VOUS À L'ALERTE EMAIL DES PERMANENCES MULTIFLUX !

Vous manquez régulièrement les permanences de distribution de sacs multiflux de votre commune ?
Simplifiez-vous la vie, simplifiez-vous le tri en vous abonnant à l'alerte email des permanences multiflux !

Une solution gratuite et bien pratique : il vous suffit de **remplir le formulaire d'inscription en ligne** sur le site internet du Sydeme : **www.sydeme.fr** en sélectionnant la ou les communes qui vous intéressent !

Vous serez ensuite informés par email des dates de permanences tenues au sein de ces communes **8 jours avant la distribution. Un rappel vous sera renvoyé la veille de la permanence**.

Consignes de tri

VOUS AUSSI, AYEZ LA FIBRE DU TRI !

Déposez vos textiles usagés dans un conteneur à TLC*

**TLC : Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagées.*

- TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES DÉCHIRÉS, TÂCHÉS ET TROUÉS SONT ÉGALEMENT ACCEPTÉS.
- LES VÊTEMENTS USAGÉS SECS SONT À DÉPOSER DANS DES SACS DE 50 LITRES MAXIMUM.

STOP

- MERCI DE NE PAS DÉPOSER DANS LE CONTENEUR À TEXTILES DES TEXTILES HUMIDES ET DE NE PAS UTILISER DE SACS MULTIFLUX POUR LE CONDITIONNEMENT DES TEXTILES USAGÉS.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter les services du Sydeme au numéro vert suivant :

N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Chiffres clés

BILAN DE LA COLLECTE DES DASRI* EN 2016

**DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.*

2 999 KG DE DASRI* ONT ÉTÉ COLLECTÉS AUPRÈS DES 28 DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE.

La boîte jaune le réflexe sécurité !

SONDAGE

67 % DES PATIENTS UTILISENT UNE BOÎTE À AIGUILLE DASTRI.

Les boîtes vides sont à récupérer en pharmacie.

71 % DES PATIENTS RAPPORTENT LEURS CONTENANTS PLEINS DANS UN POINT DE COLLECTE DÉDIÉ.

Sondage national / Source : Baromètre IFOP.

Il y a encore des efforts à fournir pour le tri des DASRI !

DASTRI
VOUS TRIEZ NOUS COLLECTONS

TRIONS VALORISONS N° 20 Décembre 2017
SYDEME - 1 rue Jacques Callot 57600 MORSBACH - www.sydeme.fr - **Directeur de la publication :** Serge Starck et Serge Winkelmuller - **Ont contribué à la rédaction :** Serge Starck, Serge Winkelmuller, Valentin Beck, Aurélie Grimmer, Nadia Sanfilippo et Valérie Dillenseger - **Conception et Graphisme :** Delphine Carlier - **Impression :** Est-Imprimerie - **Crédits Photos :** Sydeme **Illustrations :** Delphine Carlier - **Tirage :** 165 000 exemplaires - N°ISSN2103-348X - **Dépôt légal :** à parution

Journal imprimé sur papier recyclé